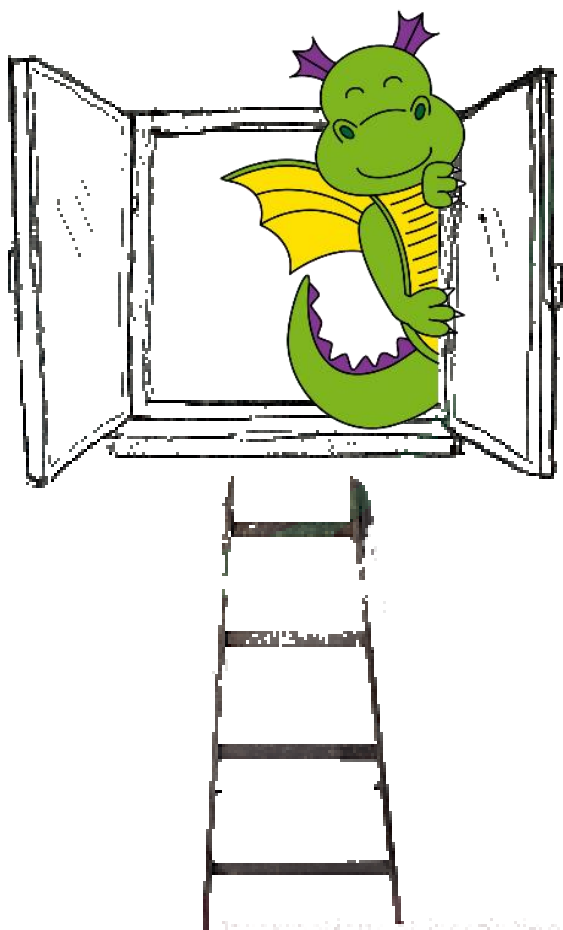


FENÊTRE SUR COUR, UN SANT JORDI INDISCRET

FESTIVAL DE MICRO-RÉCITS, POÉSIE, RÉCITS-TWEETS ET DESSINS D'ENFANTS

Première Edition – Avril 2020



Generalitat de Catalunya
Gouvernement de Catalogne
Délégation en France

PRÉSENTATION

Le premier Festival de récits courts et de dessins d'enfants « **Fenêtre sur cour, un Sant Jordi indiscret** », organisé par la Délégation du Gouvernement de Catalogne en France est né de la volonté de fêter ensemble Sant Jordi, en ouvrant les portes de nos foyers et en rejoignant un extérieur virtuel et commun, en toute sécurité, en ces jours de refuge intérieur.

Avec ce Festival, nous vous invitons à déployer et partager vos talents créatifs et littéraires pour écrire un court récit contenant le mot « **solidarité** » ou un mot de la même famille lexicale. Les enfants pourront, de leur côté, faire un dessin inspiré des valeurs solidaires. Notre souhait est d'ouvrir ce Festival, non seulement aux catalans résidant en France et qui continuent de fêter la Sant Jordi loin de chez eux, mais aussi et surtout à tous ceux, qui en France métropolitaine, veulent promouvoir la littérature, l'écriture et la culture en général, ainsi qu'à tous les français et françaises résidant en Catalogne.

L'objectif plus vaste de ce Festival est, d'une part, de renforcer et diffuser les valeurs de camaraderie, de fraternité, d'unité, de cohésion et, d'autre part, de perpétuer et célébrer nos fêtes les plus chères, notre histoire, notre patrimoine et notre culture. Plus concrètement, notre souhait est de :

- ⊕ Donner la parole aux jeunes et aux moins jeunes pour diffuser les valeurs positives qui renforcent les piliers de notre communauté.
- ⊕ Créer un espace commun et célébrer de manière collective au-delà de nos foyers dans lesquels nous sommes aujourd'hui confinés.
- ⊕ Contribuer au développement de la langue catalane et des autres langues officielles de Catalogne à travers l'élaboration de textes courts.
- ⊕ Favoriser le multilinguisme en nous ouvrant aux langues étrangères comme le français.

Qu'est-ce Sant Jordi ?

La Saint-Georges, *Sant Jordi* en catalan, est une journée festive et populaire où les stands de livres, les roses et surtout des marées de gens s'emparent des rues de toutes les communes catalanes et prennent des airs de gigantesques librairies à ciel ouvert. Transportez-vous dans une journée type de Sant Jordi, où les promeneurs achètent des roses et/ou des livres afin de les offrir à leurs proches et bien-aimés et les faire dédicacer par leurs écrivains préférés.

L'origine de cette fête, devenue la journée du livre, des roses et des amoureux en Catalogne, mélange les traditions et les coutumes d'époques différentes, qui vont du Moyen-Âge (où avait lieu la Foire aux roses ou des « Amoureux » au Palais de la Généralité) jusqu'au début du XXème siècle (avec l'instauration de la journée du livre).

Mais pourquoi parle-t-on de la légende de Sant Jordi ? Jadis, un dragon effrayait les habitants de la ville de Montblanc (Catalogne). Les habitants, apeurés par ses ravages, décidèrent de lui livrer leur princesse. C'est à ce moment-là, qu'un chevalier nommé Sant Jordi, apparu sur son cheval blanc pour la secourir. Afin de la libérer, il tua le dragon de son épée. Du sang versé, jaillit un rosier, et Sant Jordi, triomphant, cueillit une rose et l'offrit à la princesse.

Pourquoi le 23 avril ? C'est le jour de la Sant Jordi, Patron de la Catalogne mais aussi la date de décès des maîtres Cervantès et Shakespeare.

En 1995, à la lumière de cette tradition, l'UNESCO a désigné le 23 avril comme Journée Internationale du Livre et des Droits d'auteur.

Vous voulez participer ? Pour participer au Festival « Fenêtre sur cour, un Sant Jordi indiscret » envoyez vos récits et dessins du **samedi 28 mars** au **vendredi 17 avril minuit inclus**. Le Festival propose deux catégories pour les plus de 12 ans (**Micro-récit ou Poésie et Récit-Tweet**) et deux catégories pour les enfants jusqu'à 12 ans inclus (**Micro-récit ou Poésie et dessins d'enfants**) avec des conditions spécifiques pour chacune des 4 catégories. Les textes devront obligatoirement contenir au moins une fois le mot « **solidarité** » ou un mot de la même famille lexicale ; les dessins devront transmettre les valeurs de solidarité. La **publication** des textes et dessins sélectionnés aura lieu le Jeudi 23 avril 2020, jour de Sant Jordi.

Et si votre œuvre est sélectionnée ? Pour chacune des quatre catégories, un **jury** composé de trois membres tiers à l'organisation, sera chargé de sélectionner les trois œuvres qu'ils considèrent comme les plus pertinentes, puis sélectionneront **un.e gagnant.e par catégorie**. Dans le cas des Récits- Tweet, dix seront présélectionnés parmi ceux qui auront été les plus votés (via des « j'aime ») par les internautes de Twitter. Le jury en choisira trois et désignera un gagnant. Les quatre gagnant.e.s recevront une invitation VIP valable pour 2 personnes pour assister à la soirée-concert de la *Diada* (Fête Nationale Catalane) qui aura lieu à Paris en septembre prochain. De plus, les œuvres sélectionnées seront publiées sur le Site Internet et sur les réseaux sociaux de la Délégation de Gouvernement de Catalogne en France. Les œuvres seront, de plus, publiées sur le Site Internet de la Délégation et sur les réseaux sociaux de la même Délégation.

Mais avant de prendre vos stylos, cahiers, ordinateurs, tablettes et autres matériels qui donneront forme à vos idées, n'oubliez pas de lire le **règlement de participation** ci-après.

Règlement de Participation au Festival « Fenêtre sur cour, un Sant Jordi indiscret »

Le Festival propose **quatre catégories** :

- 1. Micro-récit ou Poésie ≥13 ans** : Cette catégorie est ouverte à toutes les personnes âgées de **13 ans et plus**, de toutes nationalités, résidant en France métropolitaine, et français/es résidant en Catalogne, et remplissant les conditions du règlement exigées par les organisateurs.
- 2. Micro-récit ou Poésie ≤12 ans** : Cette catégorie est ouverte à tous les enfants **jusqu'à 12 ans inclus**, de toutes nationalités, résidant en France métropolitaine, et français/es résidant en Catalogne et remplissant les conditions du règlement exigées par les organisateurs.
- 3. Récit-Tweet** : Cette catégorie est ouverte à toutes les personnes en possession d'un compte Twitter **âgées de 16 ans et plus**, de toutes nationalités, résidant en France métropolitaine, et français/es résidant en Catalogne et remplissant les conditions du règlement exigées par les organisateurs.
- 4. Dessins d'enfants** : Cette catégorie est ouverte à tous les enfants **jusqu'à 12 ans inclus**, de toutes nationalités, résidant en France métropolitaine, et français/es résidant en Catalogne et remplissant les conditions du règlement exigées par les organisateurs.

1. CATÉGORIE : MICRO-RÉCIT OU POÉSIE ≥13 ANS

- 1.1 MOT CLÉ** : Les textes de cette catégorie devront obligatoirement contenir le mot "**solidarité**" ou un mot de la même famille lexicale (par exemple : *solidaire, solidarisé, désolidariser, etc...*)
- 1.2 LANGUE** : Les textes devront être présentés dans l'une des quatre langues suivantes : catalan, espagnol, occitan ou français.
- 1.3 ŒUVRES INÉDITES** : Les micro-récits ou poésies qui seront présentés devront être des œuvres originales et inédites.
- 1.4 NOMBRE ILLIMITÉ DE TEXTES** : Chaque participant(e) pourra présenter autant de micro-récits ou poésies qu'il le souhaite, tout en respectant les conditions exigés dans ce règlement.
- 1.5 CARACTÉRISTIQUES** : Présentation et Envoi des textes.
 - ⊕ Les micro-récits doivent être constitués de deux parties : **le titre et la narration** et doivent comprendre **entre 700 et 1000 mots** (hors titre).
 - ⊕ Les poésies doivent être constitués de deux parties : **le titre et le corps principal du poème**, et doivent comprendre **entre 15 et 30 vers**.
 - ⊕ Envoi. Tous les textes devront être envoyés par courriel à l'adresse suivante: fr@gencat.cat, en indiquant :
 - Dans l'*objet* : Festival « Fenêtre sur cour, un Sant Jordi indiscret ».
 - Dans le *corps du message* : spécifier le titre de l'œuvre et les données personnelles de l'auteur(e) et du tuteur ou tutrice légal(e) dans le cas où l'auteur est mineur : Prénom, Nom, téléphone, adresse postale, adresse mail et date de naissance.
 - Pour *garantir l'anonymat* devant les membres du jury, votre texte ou dessin devra être nommé avec vos initiales-année-mois-jour (exemple : XC-2020-04-15).

2. CATÉGORIE : MICRO-RÉCIT OU POÉSIE ≤12 ANS

- 2.1 MOT CLÉ :** Les micro-récits ou poésies devront obligatoirement contenir le mot "**solidarité**" ou un mot de la même famille lexicale (par exemple : *solidaire, solidarisé, désolidariser, etc...*)
- 2.2 LANGUE :** Les micro-récits ou poésies devront être présentés dans l'une des quatre langues suivantes : catalan, espagnol, occitan ou français.
- 2.3 ŒUVRES INÉDITES :** Les micro-récits ou poésies qui seront présentés devront être des œuvres originales et inédites.
- 2.4 NOMBRE ILLIMITÉ DE TEXTES :** Chaque participant(e) pourra présenter autant de micro-récits ou poésies qu'il le souhaite, tout en respectant les conditions exigés dans ce règlement.
- 2.5 CARACTÉRISTIQUES :** Présentation et Envoi des textes.
- ⊕ Les micro-récits doivent être constitués de deux parties : **le titre et la narration** et doivent comprendre **entre 700 et 1000 mots** (hors titre).
 - ⊕ Les poésies doivent être constitués de deux parties : **le titre et le corps principal du poème**, et doivent comprendre **entre 15 et 30 vers**.
 - ⊕ Envoi. Tous les textes devront être envoyés par courriel à l'adresse suivante: fr@gencat.cat, en indiquant :
 - Dans l'*objet* : Festival « Fenêtre sur cour, un Sant Jordi indiscret ».
 - Dans le *corps du message* : spécifier le titre de l'œuvre et les données personnelles de l'auteur(e) Prénom, Nom, téléphone, adresse postale, et date de naissance ainsi que les données du tuteur ou tutrice légal(e) si l'auteur est mineur : Nom, téléphone, adresse postale, et adresse mail.
 - Pour *garantir l'anonymat* devant les membres du jury, votre texte ou dessin devra être nommé avec vos initiales-année-mois-jour (exemple : XC-2020-04-15).

3. CATÉGORIE : RÉCIT-TWEET

- 3.1 MOT CLÉ :** Les tweets de cette catégorie devront obligatoirement contenir le mot « **solidarité** » ou un mot de la même famille lexicale (par exemple : *solidaire, solidarisé, désolidariser, etc...*)
- 3.2 LANGUE :** Les récits-tweets devront être présentés dans l'une des quatre langues suivantes : catalan, espagnol, occitan ou français.
- 3.3 RÉCITS-TWEETS INÉDITS :** Les récits-tweets qui seront présentés devront être des œuvres originales et inédites.
- 3.4 NOMBRE ILLIMITÉ DE RÉCITS-TWEETS :** Chaque participant(e) pourra présenter autant de récits Tweet qu'il le souhaite, tout en respectant les conditions exigés dans ce règlement.
- 3.5 CARACTÉRISTIQUES DES RÉCITS-TWEETS :**
- ⊕ Les récits-tweets devront comprendre un maximum de **280 caractères** (espaces inclus).
 - ⊕ Hashtag : Devra inclure l'étiquette **#ConfinatsPeròLlibres** et/ou **#ConfinésMaisLivres**.
 - ⊕ Suivre le profil de Twitter de la Délégation **@Catalonia_FR** (*optionnel*).
 - ⊕ Étiqueter l'organisateur : Mentionner obligatoirement le profil Twitter **@Catalonia_FR**.
 - ⊕ Envoi : Pour participer, à partir du samedi 28 mars, nous mettrons à disposition un **pinned tweet** pour que le(a) participant(e) puisse publier son récit-tweet sous forme de commentaire

à partir de son propre profil Twitter. Ceci afin de faciliter la lecture aux internautes et de leur donner la possibilité de *Liker* les récits qui leur plaisent le plus.

- ⊕ **Droit de réserve :** Les organisateurs ne prendront pas en compte les récits-tweets qui ne seraient pas en conformité avec l'article 7.1 du règlement.

4. CATÉGORIE : DESSINS D'ENFANTS

4.1 THÉMATIQUE : Les dessins doivent avoir pour thème les **VALEURS DE SOLIDARITÉ**.

4.2 ŒUVRES INÉDITES : Les dessins qui seront présentés devront être des œuvres originales et inédites.

4.3 NOMBRE ILLIMITÉ DE DESSINS : Chaque participant(e) pourra présenter autant de dessins originaux qu'il le souhaite, tout en respectant les conditions exigés dans ce règlement.

4.4 CARACTÉRISTIQUES : Format, matériaux et envoi.

- ⊕ **Format :** Les dessins doivent être dessinés sur une feuille de **format A4 minimum**.
- ⊕ **Matériel utilisé :** Crayon, feutre, encre de Chine, aquarelle, huile, craie, fusain : aucun matériel ou aucune technique ne sont imposés, **c'est à votre enfant de faire son choix**.
- ⊕ **Envoi :** Les dessins devront, de préférence, être scannés, ou pris en photo (bonne/haute résolution), au format .jpg, .png ou .pdf, et envoyés par courriel à l'adresse suivante: fr@gencat.cat, en indiquant:
 - Dans l'**objet** du message : Festival « Fenêtre sur cour, un Sant Jordi indiscret ».
 - Dans le **corps du message** : spécifier le titre du dessin et les données personnelles de l'auteur(e) : Prénom, Nom, téléphone, adresse postale, et date de naissance de l'enfant ainsi que les données du tuteur ou tutrice légal(e) : Nom, téléphone, adresse postale, et adresse mail.
 - Enumérer brièvement les matériaux utilisés (par exemple : crayon, feutres, aquarelle, papier recyclé, etc...)
 - Pour **garantir l'anonymat** devant les membres du jury, votre texte ou dessin devra être nommé avec vos initiales-année-mois-jour (exemple : XC-2020-04-15).

5. ÉCHÉANCE DE PRÉSENTATION DES ŒUVRES

Les micro-récits, poésies, récits-tweets et dessins devront être envoyés **entre le samedi 28 mars et le vendredi 17 avril minuit**.

6. JURY ET ŒUVRES SÉLECTIONNÉES

6.1 CONSTITUTION DU JURY

- ⊕ **Catégorie Micro-récit ou Poésie ≥13 ans et Récit-Tweet :** Le jury sera composé de trois membres tiers à l'organisation, directement ou indirectement en lien avec le monde de la culture et de la communauté catalane.
- ⊕ **Catégorie Micro-récit ou Poésie ≤12 ans et Dessins d'enfants :** Le jury sera composé de trois membres tiers à l'organisation, directement ou indirectement en lien avec le monde de l'illustration et de la communauté catalane.

- 6.2 DÉCISION DU JURY :** Le 17 avril 2020, au terme du délai imparti pour l'envoi des œuvres, les membres du Jury recevront **des copies anonymes** de toutes les œuvres reçues, classées par catégories. Après les avoir évaluées, le jury sélectionnera les trois œuvres les plus pertinentes de chaque catégorie sur des critères de qualité littéraire et artistique. **Parmi ces trois derniers ouvrages, le jury choisira un.e gagnant.e par catégorie.** Le jury pourra décider de l'abandon de l'une des catégories si les critères et conditions n'ont pas été respectés.
- 6.3 VOTE POPULAIRE DU MEILLEUR RÉCIT-TWEET :** Celles et ceux d'entre vous qui apprécient la capacité inventive en seulement 280 caractères vous serez en charge de voter pour le meilleur récit-tweet entre le 28 mars et le 17 avril. Les dix récits-tweets ayant reçu les plus de « j'aime » de la part des internautes, seront envoyés au jury, qui sélectionnera les trois qu'il considère les plus pertinents, en désignant à son tour un gagnant.
- 6.4 PUBLICATION :** Pour chaque catégorie, les noms des trois auteurs sélectionnés seront publiés **le 23 avril 2020.** La publication se fera sur le site Internet et les réseaux sociaux de la Délégation du Gouvernement de Catalogne en France et sur les réseaux sociaux de la même Délégation.
- 6.5 FINALISTES :** Publication et invitations.
- ⊕ **Publication des œuvres :** Les travaux sélectionnés seront publiés sur le Site Internet ainsi que sur les réseaux sociaux de la Délégation du Gouvernement de Catalogne en France.
 - ⊕ **Invitations :** Les quatre gagnant.e.s (un.e gagnant.e par catégorie) recevront une invitation VIP valable pour 2 personnes pour assister à la soirée-concert de **la Diada (Fête Nationale Catalane)** qui aura lieu à **Paris** en septembre prochain.

7. QUESTIONS GÉNÉRALES

7.1 CONTENU DES TEXTES, RÉCITS-TWEETS ET DES DESSINS.

Les micro-récits, poésies, récits-tweets et dessins d'enfants doivent remplir les conditions suivantes :

- ⊕ Ils doivent être conformes à la Loi, la morale, l'ordre public, aux us et coutumes. Ils doivent respecter les droits des minorités, des mineurs et des personnes atteintes par tous types de handicap.
- ⊕ Ils ne doivent en aucun cas attaquer ou gêner la sensibilité des personnes ou inciter à des conduites à caractère violent, sexuel, discriminatoire, raciste ou anti religieux, être contraires aux usages sociaux, ni utiliser un langage grossier, ordurier, offensant ou inapproprié.
- ⊕ Ils ne doivent en aucun cas être porteur d'un message publicitaire pour un produit ou une entreprise.
- ⊕ Ils doivent respecter la loi en vigueur et ne peuvent donc pas porter atteinte, entre autres, aux droits des tiers, notamment ceux de la propriété intellectuelle, de l'honneur, de la vie privée et familiale et de leur image, l'utilisation des données personnelles de tiers et les obligations découlant de l'utilisation des nouvelles technologies et des communications commerciales.
- ⊕ La participation dans une des quatre catégories ne doit pas interférer ou violer les restrictions établies en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19. Par conséquent, toute participation utilisant le sujet de manière irrespectueuse sera refusée.
- ⊕ La participation des mineurs au Festival implique qu'ils aient préalablement obtenu l'autorisation de participer auprès du/des titulaire(s) de l'autorité parentale les concernant. La participation au Festival se fait sous l'entière responsabilité du/des représentant(s) légal (aux) justifiant de l'autorité parentale et qui a/ont accepté d'être garant(s) du respect par le participant de l'ensemble des dispositions du présent règlement.

- 7.2 DROITS D'AUTEURS :** Les personnes participantes sont responsables de vérifier qu'il n'y a pas de droits de tiers sur les œuvres soumises, et seront responsables de toute réclamation pour paternité de l'œuvre qui pourrait être déposée.
- 7.3 AUTORISATION DE DIFFUSION DES ŒUVRES :** Les personnes participantes autorisent les organisateurs du Festival « Fenêtre sur cour, un Sant Jordi indiscret » à diffuser les micro-récits, récits-tweets et dessins présentés et sélectionnés par tous les moyens que les organisateurs jugeront appropriés.
- 7.4 PROTECTION DES DONNÉES :** Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et de la libre circulation de ces données et sur abrogée par la directive 95/46 / CE (ci-après le « RGPD »), il est signalé que les données à caractère personnel fournies dans le cadre du festival « FENÊTRE SUR COUR, UN SANT JORDI INDISCRET » seront traitées par la Délégation du Gouvernement de Catalogne en France, responsable du traitement, afin de gérer le Festival, ainsi que de respecter les engagements qui en découlent, sur la base légitime de leur consentement. De plus, avec cette clause, la Délégation du Gouvernement de Catalogne en France informe que vos données personnelles ne seront pas communiquées à des tiers. Conformément aux droits conférés par la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles, la Délégation du Gouvernement de Catalogne en France informe l'intéressé du droit d'accéder à ses données personnelles, de demander la rectification de données inexactes ou, le cas échéant, de demander leur suppression lorsque, entre autres raisons, les données ne sont pas nécessaires aux fins qui ont été collectées, en adressant une demande à l'adresse électronique suivante: fr@gencat.cat
- 7.5 ACCEPTATION DU RÈGLEMENT.** La présentation d'un texte ou d'un dessin à ce festival suppose la pleine acceptation du règlement et des droits et obligations qui en découlent.
- 7.6 QUESTIONS.** Les participants peuvent adresser leurs questions autour du règlement du Festival à l'adresse électronique suivante : fr@gencat.cat.